

Actualités et situation des marchés

mardi 07 août 2018

**Agenda : 1/ Visite des essais PCA le vendredi 17 août prochain :** valable pour la phytolicence ! N’oubliez-donc pas votre carte d’identité !

Adresse du jour : Merkegemhoek, 6 – 9790 Elsegem (Wortegem – Petegem). Fléchage PCA.

Programme : 9h00 : accueil ; 9h30 : départ visites guidées (traduction Fiwap). Thématiques abordées : essais variétaux ; distance de plantation et densité de tiges ; rendement et qualité Bintje, Fontane, Challenger ; lutte raisonnée contre le mildiou ; jets anti-dérive en traitements fongicides ; lutte raisonnée contre les alternarioses et efficacité des fongicides ; fertilisation et apports foliaires ; bandes fleuries : une plus-value pour les abeilles.

**2/ Kartoffeltag chez Weuthen le jeudi 30 août 2018 de 14h à 18 h à Schwalmtal** (en Allemagne - 50 km à vol d’oiseau au nord d’Aix-la-Chapelle) : présentation de techniques de cultures, variétés aussi en bio, stockage, techniques alternatives, conseils, protection des abeilles et surtout contacts multiples, réseautage, échanges d’infos sur la situation actuelle des cultures et des marchés et sur la saison à venir… Adresse : 41366 Schwalmtal-Waldniel, carrefour de Amerner Strasse et Waldnieler Strasse. Entrée gratuite si inscription par mail event@weuthen-gmbh.de. Ou via le site internet [www.weuthen-gmbh.de](http://www.weuthen-gmbh.de) accès aux infos, au flyer de présentation et au formulaire d’inscription via le bandeau qui défile.

**3/ Aardappel demodag le mercredi 22 août 2018 de 10h à 19 h à Westmaas (Pays-Bas) :** Thème : relier les maillons forts de la filière.

Présence de tous les acteurs de la filière pomme de terre. Démonstrations d’arrachage, calibrage, lavage et chargement ; conférences ; village exposants ; exposition de machines ; parcelles d’essais démonstratifs… Adresse: Groeneweg 3, 3273 LP Westmaas, info sur [www.aardapeldemodag.nl](http://www.aardapeldemodag.nl). Entrée et parking gratuits.



**C’est d’actualité :**  **1/ Communiqué de presse du NEPG :**

**Récolte de pommes de terre à venir : le NEPG tire la sonnette d’alarme**

A travers la zone NEPG (North-Western European Potato Growers – Producteurs de pommes **de** terre du Nord-Ouest Européen), de nombreux signaux indiquent que la prochaine récolte sera beaucoup plus faible, et que les problèmes de qualité constitueront un défi majeur à relever. Une sécheresse extrême et des températures records ont été observées dans les principaux pays producteurs en Europe.

On estime qu’à peine 50 % des surfaces de pommes de terre dans le Nord-Ouest Européen sont irriguées, et malgré les coûts élevés, les pompes d’irrigation fonctionnent jour et nuit. Mais dans tous les pays concernés, des mesures de restriction de l’usage de l’eau ont été prises par les administrations régionales. Les parcelles irriguées ont encore du potentiel, mais rappelons que seuls quelques pourcents des surfaces de pomme de terre sont irrigués en Belgique.

Pour beaucoup de parcelles non irriguées, la pluie est arrivée trop tard. Suite aux récentes averses, il faut aussi craindre un éventuel rejet/repousses au champ, avec apparition d’une deuxième génération de tubercules : des cas sont déjà signalés. Les pommes de terre ont également des matières sèches très élevées, ce qui représente un risque supplémentaire d’endommagement des tubercules, si les conditions sèches perdurent en période de récolte.

Premiers prélèvements en parcelles :

Les premiers prélèvements réalisés sur les pays NEPG montrent une différence importante entre les parcelles irriguées et les parcelles non irriguées (par exemple en moyenne, en France, 13 t/ha brut à ce stade, en faveur des parcelles irriguées). Globalement, on estime que l’on devrait être, au minimum, à un niveau de rendement inférieur de 15 à 25 % à la moyenne pluriannuelle. Les prélèvements en parcelles vont se multiplier dans les semaines à venir. Il est aujourd’hui trop tôt pour estimer très précisément la récolte 2018. En raison des problèmes de qualité, rendements bruts et rendements nets pourraient être bien différents.

Volumes contractualisés, une année test pour les relations dans la chaine d’approvisionnement :

Environ 70 % des pommes de terre de consommation, sur les pays continentaux du NEPG, sont, d’une manière ou d’une autre, contractualisés pour la filière de la pomme de terre transformée. De nombreux producteurs font état d’un risque fort d’incapacité à fournir l’ensemble de leurs volumes contractualisés : la question est donc de savoir comment les acheteurs vont réagir et contraindre éventuellement les producteurs à fournir l’ensemble de la marchandise engagée sous contrat, dans un contexte de prix élevés sur le marché libre en cas de rachat de pommes de terre. D’autant que les pommes de terre disponibles sur le marché libre devraient être très rares sur le périmètre du NEPG. Les pertes financières pour les producteurs seraient alors encore plus élevées.

Force Majeure

En Belgique, en France et en Allemagne, les syndicats agricoles sont ou vont entrer en discussions et demander des rencontres avec les acheteurs dans les jours et semaines à venir. Les pouvoirs publics sont également sollicités pour reconnaitre une situation de “catastrophe naturelle”, ce qui aiderait les producteurs à invoquer le cas de force majeure.

Approche européenne

Le NEPG souhaiterait que ces discussions et les échanges entre les représentants des producteurs et les représentants des acheteurs puissent avoir lieu dans le cadre d’une approche européenne ou nord-ouest européenne, et regretterait une approche individuelle entre chaque acheteur et ses producteurs fournisseurs. Cette campagne avec des conditions sèches et le changement climatique sont également des défis à relever pour l’ensemble de la chaine d’approvisionnement, avec la nécessité de revoir les contrats et la gestion des risques dans un avenir proche. L’industrie de transformation des pommes de terre a, chaque année, un besoin croissant en matière première et les risques à la production augmentent proportionnellement. Trop souvent, le risque pèse aujourd’hui systématiquement sur les producteurs.

Le NEPG suggère au groupe de travail Pomme de Terre du COPA (Syndicalisme agricole européen) d’entamer des discussions, dans les meilleurs délais, avec EUROPATAT (Association Européenne du Commerce de la Pomme de Terre) et l’EUPPA (Association Européenne des Transformateurs de Pommes de terre)

2/ Belgapom et l’AgroFront se sont concertés sur les problèmes du secteur de la pomme de terre : l’AgroFront (ABS/BB/FWA) et Belgapom se sont concertés ce 10 août sur la situation dans le secteur de la pomme de terre. Les conditions météorologiques exceptionnelles de 2018 ont créé des problèmes sur le terrain. Le printemps très humide a d’abord retardé les plantations par rapport aux dates habituelles. La période de sécheresse et de chaleur extrêmes qui a suivi a occasionné, quant à elle, des dégâts importants et imprévisibles au niveau du potentiel de récolte ainsi que des pertes possibles de qualité. Les interdictions d’arrosage des pommes de terre ont en outre empêché les producteurs de pouvoir limiter les dégâts.

En ce qui concerne les pommes de terre primeurs, on constate des pertes élevées à la récolte, résultant de faibles calibres et de tubercules plus petits. Les membres de Belgapom reconnaissent ce problème et ont adaptés leurs exigences de qualité en conséquence.

Pour les pommes de terre de conservation, la situation n’est pas encore très précise ; la pluie de ces derniers jours pourrait permettre des repousses mais les pertes de rendement pourront néanmoins être importantes. La situation varie selon la région et la variété, ce qui est confirmé par les observations du PCA (Flandre) et de la FIWAP (Wallonie). C’est pourquoi la situation de ces pommes de terre sera à nouveau évaluée dans la seconde moitié de septembre et fera l’objet d’une nouvelle concertation interprofessionnelle.

Les conditions météorologiques extrêmes de 2018 sont reconnues tant par l’Agrofront que par Belgapom comme une situation exceptionnelle et imprévisible. Dès lors, Belgapom insiste auprès de ses membres pour qu’ils puissent se concerter individuellement avec les producteurs qui ne pourront respecter leurs obligations contractuelles. Une solution uniforme n’étant pas possible, il s’agira pour chaque cas de rechercher une solution durable qui garantira la prise en compte des intérêts des deux parties.

Une approche globale de ces questions est en outre envisagée pour le long terme. L’organisation de branche de la pomme de terre, dont la création est prévue en novembre prochain à Interpom, devra jouer un rôle important dans ce cadre.

Pour plus d’info: Alain Masure (FWA) 081 627 417 - Hendrik Vandamme (ABS)  0476 41 51 58 - Guy Vandepoel (Boerenbond) 0478 95 87 88 - Romain Cools (Belgapom) 0475 32 87 57.

**3/ Commissions communales de constat de dommages agricoles :**

En complément de l’information diffusée la semaine passée : en cas de location annuelle de la parcelle, c’est le déclarant PAC qui doit assurer les démarches auprès de la Commune concernée.

Sur base des précipitations enregistrées jusqu’au 31 juillet, 166 communes sont officiellement reconnues comme impactées par une sécheresse exceptionnelle. D’autres communes pourraient rejoindre la liste lorsque l’IRM aura pris en compte le mois d’août.

**4/ Retour des pluies – risque de rejet et utilisation d’hydrazide maléïque :**

Après les fortes chaleurs de la fin juin et du début juillet, le retour de conditions plus fraiches et un peu plus humides peuvent provoquer l’expression de repousses physiologiques dans les parcelles à risques. Quelles sont les parcelles à risques ? Variété Bintje, anciennes prairies, parcelles ayant reçu trop d’azote, parcelles avec des défauts de structure, parcelles avec développement foliaire faible.

Pour rappel, le rejet résulte d’une perturbation physiologique de la plante qui mène à la formation de nouveaux tubercules ou de feuilles en cours de croissance. Ces nouveaux tubercules vont appeler de la matière sèche au cours de leur grossissement, perturbant ainsi la progression du calibre et du PSE de la récolte en cours.

Peut-on rétablir cette perturbation physiologique ? Il n’est pas possible de la rétablir, cependant on peut limiter partiellement ses effets indésirables par l’emploi de l’hydrazide maléique. L’hydrazide maléique bloque la division cellulaire et peut donc aider à empêcher la germination des tubercules primaires au champ. Pour cela il faut que la matière active parvienne jusqu’aux tubercules, ce qui nécessite des conditions poussantes. Le délai entre l’application de la matière active et sa capacité à bloquer la division cellulaire varie de 2 à 3 semaines. Dès lors :

- Le traitement doit donc avoir lieu au moins 3 semaines avant défanage

- 80% (en nombre) des tubercules primaires doivent avoir un calibre de min 35 mm

- La végétation doit être bien verte

- Traiter le soir de préférence, avec une bonne hygrométrie, avec min 300 litres d’eau à l’hectare

- Veiller à un délai de 24 h sans pluie après le traitement (il s’agit d’une molécule qui traverse difficilement la cuticule de la feuille)

- Faire un passage spécifique pour le traitement (pas en même temps que le fongicide)

- La température ne peut dépasser les 25 °c (l’activité physiologique de la plante est alors réduite, ce qui peut nuire au transfert de la matière active vers les tubercules).

Que faire concrètement ? Tout d’abord évaluer correctement la proportion de tubercules primaires atteints par un symptôme de rejet. Pour ce faire, on prélèvera 5 plantes consécutives à au moins 3 endroits différents de la parcelle. Lors de ce prélèvement on veillera à déterrer doucement les tubercules pour ne pas casser les germes. On identifiera les différentes formes de rejet en fonction du schéma ci-contre, sachant que la forme la plus problématique est la « B ».

Etes-vous en situation de risque ? A moins de 10% de tubercules primaires avec symptômes (1 tubercule à la motte) on peut considérer le rejet comme faible. Au-delà de 15 – 20 %, (2 tubercules à la motte et plus) le rejet devient considérable, sans que l’on ne puisse pour autant déterminer l’ampleur de l’impact sur la qualité finale de la récolte. Le recourt à l’utilisation de l’hydrazide maléique ne se justifie que si vous êtes en situation de risque (plus de 1 tubercule à la motte) et que les conditions d’utilisations sont réunies. L’efficacité de l’hydrazide maléique est meilleure lorsque le traitement est réalisé tôt (dès le début des symptômes). Le traitement devient peu efficace au- delà du stade 10 mm et plus des tubercules secondaires.

**5/ Rendement et qualité des variétés hâtives en Flandre (source : PCA/Inagro) :**

Huit parcelles de Sinora échantillonnées le 13 août montrent un rendement moyen de 31 t/ha. Les parcelles irriguées s’étalent entre 30 et 42 t/ha, les non-irriguées entre 23 et 32 t/ha. Le rendement moyen des 10 dernières années est de 42 t/ha. La progression moyenne ces 12 derniers jours est estimée à 500 kg/ha.jour, ce qui est beaucoup plus qu’en seconde partie de juillet. Le calibre moyen s’établit à 69 % de 50 mm+ (soit 21 t/ha), à comparer avec la « normale » de 82 % (33 t/ha). Le PSE moyen a légèrement baissé vers 389 g/5 kg.

**POMMAK** : Visitez la liste Pommak, de nouvelles transactions vous y attendent !

****Vous vendez ou vous achetez des pommes de terre sur le marché libre ? Ayez le réflexe Pommak : [www.pommak.be](http://www.pommak.be). Echangez l’info en temps réel avec les participants Pommak.

**Belgique (semaine 33):** message des marchés Fiwap / PCA :

Variétés hâtives industrielles : Prix pour le tout venant, 35 mm+, min 60% 50 mm+, min 360 g/5kg de PSE, vrac, fritable, départ, hors TVA, livraison directe : **autour de** **25,00 €/q**, marché stable. L’offre est quasi nulle vu les très faibles rendements (qui sont régulièrement insuffisants pour honorer les contrats). Plusieurs usines tournent au ralenti faute d’approvisionnement en hâtives. Les acheteurs prospectent dans des variétés du marché du frais dont le PSE est suffisamment élevé et dont la couleur de friture est correcte.

Les pluies des 5 derniers jours ont copieusement arrosé l’ouest du pays (40 à 70 mm sur l’ouest de la Flandre occidentale, 30 à 50 mm sur le Tournaisis…). Elles sont restées modérées sur la plupart des régions de Flandre, et restent insuffisantes (10 à 30 mm) sur le Hainaut oriental, le Brabant wallon, la Hesbaye et le nord-Namurois.



**Marchés physiques européens**: récapitulatif des cours (source: NEPG):

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **€/tonne** | **Semaine 30** | **Semaine 31** | **Semaine 32** | **Semaine 32** | **Tendance** |
|  **Belgique** Bintje Bintje Fontane Challenger Hâtives (récolte 2018) | 40,00 – 50,00100,00 – 160,00100,00 -120,00200,00 | 70,00 – 100,00150,00 – 170,00100,00 – 150,00200,00 – 250,00 | Non cotéNon cotéNon coté250,00 – 300,00 | **-****-****-****250,00** | **-****-****-****→** |
| **Allemagne**  Hâtives Première & Amora Mi hâtives Zorba | 230,00 – 250,00240,00 – 260,00 | 240,00 – 260,00250,00 – 270,00 | **260,00****270,00** | **-****-** | **→****→** |
| **Grande-Bretagne** | 120,19 € (106,97 £) | **Non coté** | **-** | **-** | **↑↑** |
| *Belgique (Fiwap/PCA)* | *Tout venant 35 mm +, fritable, vrac, départ, min 360 g/5 kg PSE, min 60 % 50 mm +, chargé, hors TVA.*  |
| *Pays-Bas (Cotation PotatoNL + cotation VTA)* | *Destination industrie frites : tout-venant, vrac, fritable, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, min 360 g/5 kg PSE, hors TVA. Export: tout-venant, vrac, départ, 40 mm +, min 60 % 50 mm+, hors TVA.* |
| *France (RNM)* | *Bassin Nord, non lavée, 360g/5 kg PSE, tout venant 35mm +, fritable, hors TVA* |
| *Allemagne (Reka-Rhénanie)* | *Fritable, 40 mm+, vrac, départ, hors TVA (Reka – Rhénanie). A certaines périodes, 10,00 €/t à retirer pour triage !*  |
| *Grande Bretagne (AHDB Potatoes)* | *Prix moyen marché libre: toutes variétés, départ ferme (sac ou vrac), sans accord de vente avant le 1er juillet. Chaque transaction intervient dans le prix moyen marché libre de la semaine de livraison* |

**Prix en criée / veiling de Roulers (source : REO via PCA) :** le 13 août :

Prix pondéré (rouges et blanches) pour pdt ramassées à la main : **0,39 €/kg** (39,00 €/q) hors TVA. Approvisionnement : 14 tonnes.

**Plant de Bintje :** Prix soutenus par les inquiétudes sur la production 2018 affectée par la sécheresse. Prix très évolutifs, renseignez-vous tous les jours ! Plant hollandais, classe A, rendu **mars 2019**, par 5 tonnes, en sacs, hTVA : non coté par manque de commerce.

Calibre 28 - 35 mm : **-**

Calibre 35 – 45 mm **: -**

**Marché à terme:** EEX à Leipzig (€/q) Bintje, Agria et var. apparentées pour transfo, 40 mm+, min 60 % 50 mm +:

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  | **07/08** | **08/08** | **09/08** | **10/08** | **13/08 : €/q clôture-Volumes- Positions ouvertes** |
| Novembre 2018 | 24,9 | 25,20 | 25,80 | 26,30 | **25,50** | **0** | **67** |
| Avril 2019 | 28,8 | 28,90 | 29,90 | 30,60 | **29,80** | **143** | **5827** |
| Juin 2019 | 30,4 | 30,00 | 32,00 | 32,80 | **31,70** | **0** | **34** |
| Avril 2020 | 15,4 | 15,60 | 15,40 | 15,80 | **15,90** | **0** | **28** |

**Indice Pomme de terre de l’AMI :** L’indice pommes de terre de l’AMI sert debase pour calculer le **règlement de liquidation** (*afwikkelprijs* ou *cash settlement*) qui fixe la valeur d’un lot de pommes de terre **(fritable, 40 mm +)** lors de la clôture de l’échéance du **marché à terme Eurex** à Leipzig (basé sur cotations NL (PotatoNL), B (Fiwap/PCA & Belgapom), F (RNM) et D (AMI)) : en €/100 kg :

|  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| Dates | 15-06-2018 | 22-06-18 | 29-06 | 06-07 | 13-07 | **20-07-2018** |
| Indice Pdt (BeNeDeFr) | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | n.c. | **n.c.** |

**France :** Les prix sont déjà élevés sur tous les marchés libres compte tenu des inquiétudes sur la récolte à venir. Sur les marchés du frais, ils varient entre 24,00 (chairs tendres polyvalentes) à 40,00 €/q (top chairs fermes). Même sous irrigation les rendements sont estimés en baisse de 10 t/ha par rapport à la « normale ».

**Pays-Bas :** La vieille récolte est quasi disparue et les acheteurs se tournent vers la (future) récolte avec toutes les interrogations concernant le rendement et la qualité finals. Pluies et fraicheur relancent la croissance, de sorte que tout le monde inventorie, calcule et attend de voir ce qu’août réserve. Le négoce est plus actif, en vue de remplir ses obligations contractuelles avec l’industrie. Les transactions réelles se situent entre 25,00 et 30,00 €/q dans diverses variétés hâtives fritables.

**Allemagne :**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | 27/07 (S30) | 03/08 (S31) | 10/08 (S31) |
|  | **Prix REKA Rhénanie : prix producteurs\*, hTVA** |
| **Industrie, 40 mm+ :** FontanePremière / AmoraZorba  | -23,00 – 25,0024,00 – 26,00 | -24,00 – 26,0025,00 – 27,00 | **-****26,00****27,00** |

**\*En période de départ champs, il faut retirer 1,00 €/q à ces prix pour frais de triage !!**

**Grande-Bretagne :** Prix moyen producteur (tous marchés confondus) **sem.31 : non coté.**

Les prix sont en hausse dans la plupart des segments, traduisant l’offre globale limitée. Sur les **marchés du frais**, la vieille récolte occupe encore de la place, avec des prix soutenus, tandis que la nouvelle récolte se développe dans les rayons. La concurrence se fait sentir entre **l’industrie et les marchés de gros** (pommes de terre en sacs pour l’épluchage) avec des cours en hausse vers 30,00 à 34,00 €/q en principales variétés (Maris Piper, Accord, Amora, Daisy, Sagitta…). Le secteur des chips est particulièrement affecté par les (très) faibles rendements, de sorte que les acheteurs prospectent dans les variétés à frites pour compenser le manque d’approvisionnement. **Au champ**, les pluies bienvenues depuis la semaine passée ramènent un peu de sérénité dans les campagnes en allégeant le travail d’irrigation et en favorisant rendement et qualité.

L’association des transformateurs de la pomme de terre (PPA) a indiqué dans un communiqué paru le 02/08 dernier qu’il était fort probable que les volumes disponibles susceptibles d’être transformés posent de sérieux problèmes cette année : quantités moindres, problèmes de calibres et/ou de matière sèche, augmentation des défauts (coups, crevasses…). Les transformateurs se sont néanmoins félicités de l’approche pragmatique du gouvernement qui a annoncé un soutien aux agriculteurs via une approche plus flexible vis-a-vis des prélèvements d’eau d’irrigation. Ils annoncent enfin vouloir adopter une approche pragmatique et flexible dans la mesure du possible, tout en étant contraints, dans une certaine mesure, par la réglementation et par les caractéristiques physiques de la pomme de terre et des variétés spécifiques utilisées pour les frites et les chips. (Source : PotatoPro via UNPT)

**Prochain message mardi 21 août 2018**

***Auteurs :*** ***Pierre Lebrun – Daniel Ryckmans. Pour toute question :*** ***pierre.lebrun@fiwap.be*** ***ou*** ***daniel.ryckmans@fiwap.be*** ***ou 081/61.06.56. La synthèse des marchés belges est établie en étroite collaboration entre Fiwap et PCA et ne peut être reprise qu’en mentionnant les 2 organismes sous le vocable « Message des marchés Fiwap/PCA » ou « Marktbericht PCA/Fiwap ».***

*Sources :* ***Général*** *: NEPG.* ***Belgique*** *: contacts téléphoniques pris auprès de professionnels du secteur (producteurs, négociants, courtiers, transformateurs...) figurant parmi une liste de 80 correspondants.* ***France*** *= RNM (Réseau des Nouvelles des Marchés) à Lille.* ***Pays-Bas*** *= PotatoNL + NAO (Nederlandse Aardappel Organisatie), VTA (Verenigde Telers Akkerbouw); Boerderij ; Aardappelinfo / HPA.* ***Allemagne*** *= REKA-Rhénanie ; Eurex (Leipzig) ; AMI (Agrarmarkt Information - GmbH).* ***Grande-Bretagne*** *= AHDB Potatoes, Potato Call.*